

# CHAMPIONNAT JEUNES

2020/2021

## Préambule

- Le but du championnat jeunes est :
  - D'initier les plus jeunes et les débutants au championnat par équipe
  - De confirmer des jeunes plus aguerris dans un championnat plus relevé (Différentes divisions)
  - De fidéliser nos jeunes

## ARTICLE 1 : Inscriptions des équipes

- Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes jusqu'au **samedi 3 octobre 2020**
- Possibilité d'inscrire des équipes supplémentaires (**Pour la seconde phase**) jusqu'au **18 janvier 2021**
- **Les droits d'inscription sont gratuits pour la saison 2020/2021**

## ARTICLE 2 :Condition d'engagement

- La compétition est ouverte aux licenciés traditionnels filles et garçons allant de la catégorie poussins à la catégorie junior sans restriction de classement et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.
- Les équipes doivent être composées de 3 joueurs ou joueuses ou mixte. Les équipes incomplètes sont autorisées avec 2 joueurs(euses) au minimum
- Pas de limite sur le nombre de joueurs mutés dans une équipe.

## ARTICLE 3 : Déroulement du championnat

- Une rencontre peut être avancée avec l'accord des 2 équipes (**Aucun report n'est autorisé sauf motif exceptionnel**) qui sera statué par la CJFD 22
- **Tout changement (Lieu, Date, Heure) devra être fait auprès du responsable du championnat jeunes.**
- En cas de difficulté à trouver un arrangement, le responsable de la compétition se réserve le droit d'imposer une date limite pour jouer la rencontre.
- Le championnat est découpé en 2 phases avec des montées descentes entre les 2.
- Le principe de la pyramide sera instauré (1 D1, 2 D2, 3 D3 ou plus selon le nombre d'équipes inscrites)
- Pas de limite concernant le nombre d'équipes d'un même club dans une même poule

## **ARTICLE 4 : Les rencontres**

- **Les rencontres débutent à 14 heures dans la salle de l'équipe recevant sur 2 tables (Pointage des équipes à 13 h 30)**
- Les rencontres se déroulent en 10 parties (9 simples + 1 double)
- Durée de compétition assez courte (10 parties = 2 h 30 environ)
- **La présence d'un responsable adulte du club recevant ainsi que celle d'un accompagnateur de l'équipe visiteuse pendant la durée de la rencontre est obligatoire dans la salle pour des raisons de sécurité.**
- Les rencontres se jouent aux mêmes dates que le championnat départemental senior.

## **ARTICLE 5: Montées /Descentes**

- A l'issue de chaque phase, les poules seront reconstituées avec un système de montées/ descentes en favorisant l'obtention de poules complètes. L'équipe dernière de sa poule descend.
- Le repêchage des autres équipes descendantes sera prioritaire en cas de refus d'une équipe de monter en division supérieure.

## **ARTICLE 6 : Forfaits**

- Prévenir l'équipe adverse au moins 48 heures avant la date de la rencontre avec copie au responsable de la compétition.  
Si ce laps de temps est dépassé une amende de 10 euros sera appliquée.

## **ARTICLE 7 : Départage**

- En cas d'égalité dans une poule, le départage est fait au goal average général conformément aux règlements fédéraux.

## **ARTICLE 8 : Brûlage**

- Aucun brûlage ni avec le championnat par équipes seniors ni entre équipes jeunes d'une même association.
- A la même date calendaire, un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre dans une seule équipe de son association.
- Les joueurs ne sont pas autorisés à cumuler les compétitions à la même date calendaire.
- En cas de changement de date pour une journée de championnat jeunes, un joueur ne pourra pas participer à 2 rencontres comptant pour la même journée.

## **ARTICLE 9 : Transmission des résultats**

- Les feuilles de rencontres seront faites de préférence avec le logiciel GIRPE
- Les résultats des rencontres et la saisie des résultats doivent être réalisées sur SPID avant le lundi soir 20 heures qui suit les rencontres par le club recevant.
- Envoi par mail du recto de la feuille(Photo, PDF, etc) uniquement après s'être assuré de la bonne lisibilité de cette dernière (Éviter les ratures)
- A la fin de la rencontre, un exemplaire papier signé des 2 capitaines sera conservé dans les clubs.

## **ARTICLE 10 : Refus d'accession**

- Si une équipe refuse son accession en division supérieure, il devra entre la phase 1 et 2 avertir le responsable de la compétition par écrit (mail) et 48 heures au plus tard après avoir eu connaissance de sa montée.
- Si une équipe refuse sa montée d'une saison à une autre, elle devra avertir par écrit (mail) le responsable de la compétition et au plus tard 15 jours avant la date butoir de réengagement des équipes

## **ARTICLE 11 : Journée des titres**

- Les titres seront attribués le samedi 5 juin 2021 à Pleumeur Bodou
- **Pour participer aux demi finale et finale, un joueur devra avoir disputé 2 rencontres auparavant en championnat jeunes pour la saison 2020/2021 ou n'avoir joué de rencontres en championnat senior pour la saison 2020/2021.**
- Podium : 4 joueurs maximum récompensés par équipe
- Tous les joueurs présents sur le podium doivent être en tenue sportive

## **ARTICLE 12 : Attribution des points**

FEUILLE DE RENCONTRE	POINTS ATTRIBUES A L'EQUIPE
Vainqueur : 2 pts	Victoire : 3 pts
Perdant : 1 pt	Match Nul:2pts
Absent ou ne disputant pas la partie : 0 pt	Défaite : 1pt
	Forfait : 0 pt

## **Article 13 : Autres**

- Les cas et circonstances exceptionnels seront statués par la commission jeunes

## **Pour tous renseignements et informations contacter**

**FABIEN SOHIER (Responsable championnat jeunes)**

**Tel : 06 87 11 62 97**

**Mail : fabien.sohier@gmail.com**